



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 11 juin 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Premier ministre ainsi qu'à Monsieur le ministre des Finances.

Dans le contexte des récentes réunions de la Tripartite, qui ont abouti à un accord dont le coût budgétaire supplémentaire est estimé à environ 450 millions d'euros sur deux ans, dans un environnement marqué par de fortes tensions géopolitiques et de nombreuses incertitudes économiques, des questions ont été soulevées quant à la participation de l'Inspection générale des finances aux discussions menées dans ce cadre. L'Inspection générale des finances étant chargée de la préparation et de l'élaboration du budget de l'État, ainsi que de l'analyse des incidences financières des politiques publiques, son absence éventuelle de discussions comportant d'importantes implications budgétaires suscite des interrogations.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le Premier ministre et à Monsieur le ministre des Finances :

- Monsieur le Premier ministre et Monsieur le ministre des Finances peuvent-ils confirmer que l'Inspection générale des finances n'a pas participé aux récentes réunions de la Tripartite ?
- Dans l'affirmative, une telle situation s'est-elle déjà produite par le passé ?
- Quels motifs ont conduit à ne pas associer l'Inspection générale des finances aux discussions de la Tripartite ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Liz Braz
Députée